



*Date de dépôt : 24 avril 2024*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de Ana Roch : Analyse de la nomination du secrétaire général du département de Mme Delphine Bachmann dans une république bananière : éclaircissements sur la procédure, les liens familiaux et les conflits d'intérêts**

En date du 22 mars 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Je me permets d'aborder un sujet d'importance soulevé par un récent article dans la presse locale. Celui-ci traite de la récente nomination du directeur général de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) par le Conseil d'Etat.*

*L'article souligne que cette nomination, sur proposition de Mme Carole-Anne Kast du département des institutions et du numérique (DIN), a suscité des interrogations quant aux liens familiaux qu'entretient la personne choisie avec certains membres du Conseil d'Etat. En effet, cette personne n'est autre que le père de la conseillère d'Etat Delphine Bachmann et le beau-frère de Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat également. Ces relations familiales directes et indirectes soulèvent des préoccupations légitimes concernant d'éventuels conflits d'intérêts.*

*Il est de notre devoir en tant que législateurs et gardiens de l'intégrité des institutions de l'Etat de garantir que les processus de recrutement et de nomination soient menés dans le respect des principes d'équité, de transparence et de bonne gouvernance.*

*Dans cette optique, il est impératif d'assurer que les décisions prises par notre Conseil d'Etat soient exemptes de toute influence indue ou de favoritisme.*

*Mes questions sont les suivantes :*

- 1. *Pouvez-vous fournir des éclaircissements sur la procédure suivie lors de l'engagement du secrétaire général du département de Mme Delphine Bachmann, qui a précédemment occupé le poste de directeur général de l'OCSIN ?***
- 2. *Comment les liens familiaux de M. Bachmann avec des membres du Conseil d'Etat ont-ils été pris en compte dans le processus d'engagement pour le poste de directeur général de l'OCSIN ?***
- 3. *Pouvez-vous expliquer comment les potentiels conflits d'intérêts ont été identifiés et gérés lors du processus d'engagement du directeur général de l'OCSIN ?***

*Que le Conseil d'Etat soit remercié des réponses qu'il apportera à la présente.*

## **RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

Le Conseil d'Etat rappelle en préambule que le recrutement du personnel est régi par le règlement d'application de la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux, du 24 février 1999 (RPAC; rs/GE B 5 05.01). Les hiérarchies et les ressources humaines sont chargées de mener le processus de recrutement, comprenant la publication des offres et le processus de sélection.

Selon l'objectif fixé par la magistrate du département de l'économie et de l'emploi (DEE) d'alors, Mme Fabienne Fischer, la direction des ressources humaines (DRH) du DEE a lancé le processus de recrutement du poste de secrétaire générale ou secrétaire général à la fin février 2023, afin que le choix final de la personne intervienne lors de la nouvelle législature, soit début juin 2023. L'offre d'emploi a donc été publiée à l'interne de l'Etat de Genève du 20 au 26 février 2023, après quoi elle a été ouverte à l'externe du 27 février au 31 mars 2023.

Au 31 mars 2023, 60 candidatures étaient parvenues à la DRH et, après leur examen, 4 dossiers ont été retenus pour des entretiens, dont celui du secrétaire général actuel du DEE. Ces entretiens se sont tenus le 17 mai 2023 et ont été menés par le secrétaire général ad interim et la directrice des ressources humaines du DEE.

Après le deuxième tour des élections au Conseil d'Etat, la magistrate nouvellement élue au DEE, Mme Delphine Bachmann, a souhaité rouvrir l'offre d'emploi, partant du principe que le changement de magistrate à la tête du DEE était susceptible d'attirer de nouvelles candidatures ou, au contraire, d'altérer la motivation des 4 personnes déjà pressenties. L'annonce a donc été remise en ligne du 17 au 31 mai 2023, et 25 nouvelles postulations ont été reçues, dont 3 ont été sélectionnées par la DRH. Les 3 personnes concernées ont été reçues par le secrétaire général ad interim et la directrice des ressources humaines le 7 juin 2023.

Après les 2 premiers tours d'entretiens, 4 dossiers ont été retenus, notamment celui du secrétaire général actuel du DEE, et ces 4 personnes ont été soumises à un test d'analyse de la personnalité.

Les 4 candidates et candidats ainsi retenus ont été reçus le 21 juin 2023 par la magistrate actuelle du DEE, la chancelière d'Etat et le secrétaire général ad interim.

A l'issue de ces entretiens, c'est la candidature du secrétaire général actuel qui a été retenue à l'unanimité, en raison notamment de ses solides compétences managériales, de sa rapide opérationnalité, de son leadership et de sa capacité à conduire des projets d'envergure pour le DEE. Son entrée en fonction en tant que secrétaire général a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

S'agissant du processus d'engagement pour le poste de directrice générale ou directeur général de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN), il est préalablement précisé que cet office a nouvellement rejoint le département des institutions et du numérique (DIN), précédemment département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), au 1<sup>er</sup> juin 2023. Le processus d'engagement a été mené par la hiérarchie, soit le secrétaire général et le directeur des ressources humaines du DIN.

Suite à la publication de l'annonce, 49 candidatures ont été reçues et évaluées, avec le concours du délégué au numérique, parmi lesquelles 8 candidatures ont été sélectionnées pour la suite du processus. A l'issue du premier tour d'entretiens, 5 candidatures ont été retenues pour le deuxième tour, incluant un regard transversal grâce à la collaboration du secrétaire général du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures, ainsi que de la chancelière d'Etat. A l'issue de ce deuxième tour d'entretiens, 3 candidats, dont M. Bachmann, ont été retenus et ont pris part à des assessments d'une journée, conduits par une société externe et incluant entre autres des tests psychométriques ainsi que des mises en situation.

Ce processus a permis à la magistrate chargée des institutions et du numérique de se déterminer et de départager ces finalistes, en tenant compte des enjeux de l'office concerné.

Durant ce recrutement, la question des liens familiaux de M. Bachmann a été soulevée et examinée par les parties prenantes, au regard de la thématique des conflits d'intérêts ainsi que des questions d'image. Le choix de la compétence a primé durant l'ensemble du processus d'engagement. La candidature de M. Bachmann a finalement été retenue par la magistrate du DIN, en raison notamment de son expertise reconnue dans le domaine concerné, de son expérience professionnelle de plus de 30 ans au service de l'Etat de Genève, et plus précisément au sein de l'OCSIN, ainsi que de son envergure de conduite jugée la plus adéquate pour diriger un office de plus de 600 collaboratrices et collaborateurs.

S'agissant d'un poste de directeur général, la nomination est soumise au Conseil d'Etat in corpore par la magistrate responsable du département référent. Dans ce cadre, lorsque le Conseil d'Etat a discuté de la candidature de M. Bachmann et de sa nomination, Mme Delphine Bachmann, conseillère d'Etat et fille de M. Bachmann, s'est récusée conformément aux articles 24 et 25 du règlement pour l'organisation du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, du 15 mars 2023 (RCE; rs/GE B 1 15.03), qui impliquent que le Conseil d'Etat débat et statue en l'absence du membre récusé.

Dans le cas où de potentiels conflits d'intérêts devaient survenir, le Conseil d'Etat se conformera bien évidemment aux règles applicables en matière de récusation.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :

Antonio HODGERS